Paris a-t-il vraiment interdit le marché de Noël « pour ne pas déranger les musulmans » ?

07/11/2017 à 15h54

La mairie de Paris est accusée d'avoir interdit le marché de Noël des Champs-Elysées pour des raisons religieuses, alors qu'il n'en est rien.

Toutefois, la décision « dictatoriale » de la mairie de Paris n'a rien à voir avec les musulmans… ni même avec les chrétiens. Le marché de Noël tel qu'il existait alors sur les Champs-Elysée n'a été créé qu'en 2008, à l'initiative du « roi des forains », Marcel Campion.

C'est parce qu'il s'estimait insatisfait par la gestion de M. Campion que le Conseil de Paris a voté à l'unanimité, le 4 juillet, la fin du marché dans sa version actuelle. Le premier adjoint à la mairie de Paris, Bruno Julliard, affirmait en juin au *Parisien* que *« chaque année, si ce n'est tous les ans, [il y a] un débat sur la qualité des animations et prestations proposées sur ce marché »* et que les autorités souhaitaient profiter de l'échéance de la convention signée avec M. Campion pour *« engager une réflexion pour changer de modèle ». (…)*

www.lemonde.fr